



St-Benoît-de-Carmaux, le 4 mai 2020

COMMUNIQUE DU MAIRE

Dans son allocution du 28 avril dernier, le premier ministre s'est prononcé, sur une réouverture progressive des écoles à compter du 12 mai 2020.

M'appuyant d'une part sur l'avis du conseil scientifique sur le sujet, d'autre part, sur l'état des lieux des moyens humains et matériels disponibles pour répondre aux exigences qu'une telle décision implique, et enfin, après avoir échangé avec les enseignants, **j'ai décidé de refuser l'ouverture des écoles au 12 mai 2020.**

Je mesure les difficultés que cette décision entraîne pour certaines familles mais ma responsabilité est d'assurer la sécurité maximale des enfants et aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies.

Cette décision sera revue en fonction de l'évolution de la situation sanitaire globale et de la réalisation de toutes les conditions matérielles et humaines, dont je ne manquerai pas de vous faire part.

Le Maire,

Thierry SAN ANDRES